L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.
Bureaux..... 10, Rue Charles
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 8 FEVRIER.

FEUILLETON.

MADAME DE LÉOJAC

PAR LÉOPOLD FIBET.

TROISIÈME PARTIE.

XVI.

Mme de Léojac sans pouvoir reconnaître nettement, dans cette créature grotesque et passionnément tendre, la petite parente qui avait passé jadis, mince image, dans sa vie, s'accrochait avec l'ardeur de tous les condamnés à cet espoir qui venait enfin luire dans la nuit de son âme.

Dans l'état de prostration où cette crise venait la surprendre, elle ne pouvait rien pas analyser l'événement imprévu qui se produisait assez vite pour le comprendre; mais une voix douce criait à son oreille qu'elle allait être sauvée; des bras se pressaient sur ses mains; elle se sentait réchauffée de cette pression; elle se trouvait confusément une possibilité vague, dans cet abîme où à l'heure sans fond.

Guillaume Dérid, lui, regardait la danseuse avec une sorte d'ivresse et de satisfaction radieuse. Il avait l'air de dire:

Je le savais bien, moi que tout finirait par sauvage!

Quant à Henriette Rivère, l'amoureuse inconsolable avait achevé d'épuiser ses forces, et se tête gisait, à demi évanouie sur l'épaule de l'un des rebelles qui l'assaillaient.

Cependant, l'officier de la maréchaussée, après un instant d'hésitation, avait pique des deux et, tirant son pistolet du corps, avait été dire aux conseillers, à la porte de leur carrosse, la cause de ce temps d'arrêt.

Ordre avait été donné d'amener la danseuse aux magistrats.

Elle s'empressa de se rendre à l'invitation qui lui fut immédiatement transmise. Jusqu'à ce moment, le conseiller Gautier était resté affaissé au fond de son carrosse.

Aux premiers mots de l'officier de la maréchaussée, il se redressa, pâlissant, et, du visage d'une rougeur, pâlissant livide, prit une vive rougeur.

Etait-ce le coup de hasard, dont les plus amères déconvenances ne peuvent qu'exagérer, qui se produisait?

Cette petite fille, qui, peut-être, était la cause de la détresse totale, qui, par le salut de madame de Léojac, apportait, du moins un prétexte à retarder le départ?

Le conseiller s'attacha avec tant d'ardeur à cette espérance, que sans songer au caractère dont il était revêtu, non plus qu'à l'opinion de ses collègues, il se jeta à la portière et mit la moitié de son corps hors du carrosse pour voir de plus loin la patrouille.

Mais à peine avait-il cédé à ce mouvement instinctif, que le conseiller Tourrayre le tira par la manche, lui fit presque à se rasseoir, et sans mot dire lui présenta six lignes signées du premier président:

Mlle conseiller Tourrayre, disait ce billet pour vous, ordonnez seulement de mettre fin à ces incidents qui pourraient se produire dans le cours de l'exécution. Messieurs Gauthier et Jacques Simon rendront les dommages-intérêts de l'ordre et de la justice du rapt commis par leur dévouement, et solidairement, ainsi de toute manifestation, de bonne ou de mauvaise nature de toute parole.

Ainsi, cet homme avait tout prévu, même l'imprévu. Il avait supposé la présomption à mettre en contrat la dignité même du magistrat, flattée, en associant à son rôle jusqu'aux collègues Simon.

Le malheureux magistrat se rejeta dans le coin du carrosse.

La patarine arrivait à la portière. Le conseiller Tourrayre lui dit:

Un bien grand malheur vient de survenir, que c'est? Que nous vous verrez cette fille? Allons!... au fait!... Que signifie cette ridicule alarme?

Mais, ajoutait-il, dit la pauvre fille, tout dépendamment je vous vous dire que madame de Léojac est innocente et M. de Rivero aussi, et alors Guillaume...

C'est-à-dire qu'il a dû vous dire... Tu prends mal toujours pour une chose sérieuse, mais, mais... Je ne sais pas de quoi... Mais, mais... Je ne sais pas de quoi... Mais, mais... Je ne sais pas de quoi... Mais, mais... Je ne sais pas de quoi...

Ça, un compte? me répondit-il. Tu es folle, ma petite. C'est le notaire royal!

Mais moi je suis bien sûre d'avoir reconnu M. de Léojac, comme je suis bien sûre que M. de Léojac n'a pas été tué par M. de Rivero...

Vous voyez bien, monseigneur, qu'il faut arrêter tout ceci! dit la danseuse en se tournant, d'une voix pleine de confiance.

Je vois seulement qu'on *voudrait* arrêter tout ceci, dit le conseiller Tourrayre.

Il était, en somme, très perplexe. D'une part, les ordres du président étaient formels: n'arrêter l'exécution sous aucun prétexte; et ne pas se laisser prendre aux expédients qui pourraient être mis en œuvre par les "patelins" de sentence de Léojac. D'autre part, le conseiller ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans les paroles de la danseuse un ton de sincérité et d'assurance, un accent de vérité qui bouleversaient toutes ses convictions sur l'affaire de Roquefort.

Le conseiller Simon, secrètement irrité du rôle passif auquel l'avait condamné le président, se serait bien gardé de donner un avis, et jouissait en silence de l'aplomb de son collègue.

Quant au conseiller Gauthier, quoique tout illuminé d'espérance, il était retenu par la crainte de nuire, par son avis, au succès de la bienheureuse intervention de la danseuse.

Après un instant de réflexion, monsieur Tourrayre trouva un système qui concilait tout à son sens. Il écrivit à la hâte le billet suivant adressé au premier président:

Monsieur,

Un incident grave se présente. Une femme vient d'arrêter vous amoderait en même temps qu'ils vous apportent le présent avis prétend que le conte de Léojac est vivant et offre d'en faire la preuve. Ces offres formelles m'empêchent de surseoir à l'exécution. Mais je crois devoir vous en avoir immédiatement cette demande. En même temps, je donne l'ordre de ralentir la marche du cortège. Votre réponse aura le temps de m'arriver.

Je suis avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

"F. TOURNAYRE."

Ces lignes tracées à la hâte, le conseiller les remit à un archer avec ordre de faire diligence pour les apporter au président et mettre la danseuse à sa disposition.

Puis il fit transmettre à la tête du cortège l'ordre de se remettre en marche, mais en avançant lentement.

Un point, dont le conseiller Tourrayre, avec tous les légistes de son temps, s'occupait peu, c'était celui des souffrances jusqu'à ce moment, le conseiller Gauthier était resté affaissé au fond de son carrosse.

Aux premiers mots de l'officier de la maréchaussée, il se redressa, pâlissant, et du visage d'une rougeur, pâlissant livide, prit une vive rougeur.

Etait-ce le coup de hasard, dont les plus amères déconvenances ne peuvent qu'exagérer, qui se produisait?

Cette petite fille, qui, peut-être, était la cause de la détresse totale, qui, par le salut de madame de Léojac, apportait, du moins un prétexte à retarder le départ?

Le conseiller s'attacha avec tant d'ardeur à cette espérance, que sans songer au caractère dont il était revêtu, non plus qu'à l'opinion de ses collègues, il se jeta à la portière et mit la moitié de son corps hors du carrosse pour voir de plus loin la patarine.

Mais à peine avait-il cédé à ce mouvement instinctif, que le conseiller Tourrayre le tira par la manche, lui fit presque à se rasseoir, et sans mot dire lui présenta six lignes signées du premier président:

Mlle conseiller Tourrayre, disait ce billet pour vous, ordonnez seulement de mettre fin à ces incidents qui pourraient se produire dans le cours de l'exécution. Messieurs Gauthier et Jacques Simon rendront les dommages-intérêts de l'ordre et de la justice du rapt commis par leur dévouement, et solidairement, ainsi de toute manifestation, de bonne ou de mauvaise nature de toute parole.

Ainsi, cet homme avait tout prévu, même l'imprévu. Il avait supposé la présomption à mettre en contrat la dignité même du magistrat, flattée, en associant à son rôle jusqu'aux collègues Simon.

Le malheureux magistrat se rejeta dans le coin du carrosse.

La patarine arrivait à la portière. Le conseiller Tourrayre lui dit:

Un bien grand malheur vient de survenir, que c'est? Que nous vous verrez cette fille? Allons!... au fait!... Que signifie cette ridicule alarme?

Mais, ajoutait-il, dit la pauvre fille, tout dépendamment je vous vous dire que madame de Léojac est innocente et M. de Rivero aussi, et alors Guillaume...

C'est-à-dire qu'il a dû vous dire... Tu prends mal toujours pour une chose sérieuse,